



L'an deux mille vingt-six le 25 du mois de juin s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Jeandelaincourt, après convocation légale du 18 JUIN 2026, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. CREUZEL Christophe – M. SALVE Olivier – M. LEMOINE Anthony - M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel - M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – Mme SCHEFFLER Véronique - Mme MARCHAL Astrid – M. GUEZET Philippe Mme MILLET Prisca – M. WEIL Rémy – Mme RUSTOM Lina - M. GODEFROY Michaël – M. MALGRAS Jean François M. THOMAS Claude – Mme ROBILLOT Fanny -M. BOUCHEZ Hubert - M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme FOURCAULX Patricia – M. JOLY Philippe - Mme LORETTE Delphine – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard - M. VANNESSON Jean François – M. FRANCOIS Vincent – M. BRIDARD Franck – M. HERBUVAUX Cyril – M. MASCIOCCHI Thomas Mme RAMPON Catherine -M. GUILLAUME Geoffrey - M. CHANE Alain – M. LE GUERNIGOU Nicolas – Mme MERTZ Noëlle Mme DEGUILI Sabine – Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis - M. THIRION Christian – Mme GUILLOU Christine M. BAUDOUIN Cédric

Procurations : M. MATHEY Dominique à M. CHANE Alain – M. MEVELLEC Mickaël à M. SALVE Olivier – M. CAPS Antony à M. LE GUERNIGOU Nicolas – Mme GEHLFUSS à Mme ROJAS Magali –

Excusé(s) : -

Secrétaire de séance : M. GUEZET Philippe

L'assemblée dénombre : **48 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 56

Présents : 44

Pouvoirs : 4

Excusés :

Votants : 48

Date d'affichage : 2 juillet 2026

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 48

Contre :

Absentions :

FINANCES

12_06_2026

DM 01/2026 - Budget eau potable –Ouverture de crédits pour reversement de la redevance pour performance des réseaux à l'Agence de l'Eau Rhin Meuse

Nicolas LE GUERNIGOU, vice-président en charge des finances, rappelle la dissolution par arrêté préfectoral du Syndicat Intercommunal des eaux de la Praye en date du 31 décembre 2025, et la convention qui fixe les modalités de liquidation.

Il souligne que dans le cadre de la dernière facturation de la redevance eau potable aux usagers du Syndicat, les démarches pour reversement de la performance des réseaux à l'Agence de l'Eau Rhin Meuse n'ont pu être effectuées par le Syndicat.

Conformément à l'article 6 de la convention de liquidation, les restes à recouvrer étant entièrement transférés à la communauté de communes de Seille et Grand Couronné, l'AERM a sollicité ses services pour réaliser cette déclaration et procéder au reversement.

La communauté de communes facturera au SIE de Bénamont le montant des redevances pour modernisation des réseaux relevant des usagers de Drouville.

Afin de pouvoir procéder au paiement de cette redevance auprès de l'AERM, il convient d'ouvrir des crédits comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre 014 – atténuation de produit

Articles 706129 – reversement AERM redevance modernisation des réseaux + 15 000 €

Section de fonctionnement

Recettes

Chapitre 70 – vente de produits

Article 70878 – produits par des tiers + 3 500 €

L'excédent de fonctionnement est ramené à 961 252.20 €

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Valide** les écritures suivantes :

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre 014 – atténuation de produit

Articles 706129 – reversement AERM redevance modernisation des réseaux + 15 000 €

Section de fonctionnement

Recettes

Chapitre 70 – vente de produits

Article 70878 – produits par des tiers + 3 500 €

L'excédent de fonctionnement est ramené à 961 252.20 €



Claude THOMAS
2026.06.30 12:57:04 +0200
Ref:11308745-17065654-1-D
Signature numérique
le Président